

HYGIENE INDUSTRIELLE

MAPE possède les agréments du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement :

- prélèvements de substances et de molécules cancérogènes mutagènes qui sont toxiques pour la reproduction (CMR).
 - prélèvements de benzène, silice cristalline et plomb dans l'air des lieux de travail.
 - Contrôle de l'aération et l'assainissement des locaux de travail : A, C et D.
- MAPE possède aussi des accréditations COFRAC (N°1-1678*) pour procéder aux prélèvements d'air des lieux de travail.



* portée téléchargeable dans notre rubrique "[Accréditations/Agréments](#)".

De nombreux prélèvements sont effectués sous accréditation COFRAC (N°1-1678*), y compris :

- Détermination de polluants gazeux
- Détermination de la concentration en masse de monoxyde de carbone
- Détermination de la concentration en masse de dioxyde d'azote
- Prélèvement à poste fixe et mesure de la pollution particulaire totale
- Prélèvement de plomb dans les aérosols
- Prélèvement individuel de la fraction inhalable de la pollution particulaire
- Prélèvement d'acides inorganiques et de leurs sels
- Détermination de la fraction conventionnelle alvéolaire de la silice cristalline par rayons X



REJETS ATMOSPHERIQUES

MAPE possède les agréments du Ministère de l'écologie et du développement durable et des accréditations COFRAC (N°1-1678*) pour procéder à des prélèvements, y compris :

- Prélèvement et quantification de poussières dans une veine gazeuse
- Prélèvement et analyse de composés organiques volatils totaux
- Prélèvement de mercure
- Prélèvement et analyse d'acide chlorhydrique
- Prélèvement et analyse d'acide fluorhydrique
- Prélèvement et analyse de métaux lourds
- Prélèvement et analyse de dioxyde de soufre
- Prélèvement et quantification des oxydes d'azote
- Prélèvement et quantification du monoxyde et dioxyde de carbone
- Et de nombreux autres...



MAPE Etupes possède aussi l'agrément du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie pour le contrôle périodique des installations consommant de l'énergie thermique.

HYDROGEOLOGIE ET SOLS

Une obligation de remise en état des sols pollués

La loi institue une obligation de remise en état des sites pour que le dit site ne représente aucun danger ou inconvénient dès la mise à l'arrêt définitive de l'installation. En cas de non observation de cette obligation, et après mise en demeure, la société peut faire l'objet de sanctions administratives et pénales. Cette obligation de remise en état a lieu lors de l'arrêt définitif de l'exploitation ou lors de la vente du terrain. Cette obligation ne s'impose qu'aux installations classées pour la

protection de l'environnement et doit rendre le site habilité à l'usage auquel il est destiné.

EAUX

Activité étude et prélèvement des eaux : pour la connaissance et le respect des normes de mesure, l'étalonnage régulier des appareils de mesure, une équipe soudée de professionnels à votre service.



Nos moyens

- ▶ Une gamme complète de moyens d'étude des eaux et réseaux.
- ▶ Des solutions techniques adaptées aux problématiques et budgets définis.
- ▶ Des ingénieurs conseil à votre service.

Vos objectifs

- ▶ Maîtriser les flux et la qualité des eaux usées, de surface, de nappe ou potables
 - ▶ Trouver une réponse adaptée à la réglementation en vigueur (loi sur l'eau, installation classée).
 - ▶ Etablir les tracés des réseaux et les diagnostiquer.
-

ACOUSTIQUE

Au niveau de l'environnement :

Etude d'impacts sonores :

pour les industriels, les carrières, les terrils... en contrôlant les niveaux sonores en limite de propriété. pour les lieux diffusant à titre habituel de la musique amplifiée suivant des plaintes de voisinage

Modélisation extérieure et simulation :

projets de déviations routières, implantation de bâtiments future ou existante, implantation de nouvelles sources de bruit extérieures, réaménagement de quartiers...



Sur le lieu de travail :

Cartographie de bruit : Cartographie par maillage ou sur poste de travail dans les ateliers exposés au bruit

Contrôle des niveaux d'exposition au bruit des salariés

Puissance acoustique émise par une source de bruit placée in-situ, à partir de la pression acoustique

Modélisation intérieure : Projets de modifications de zones ou d'ateliers de travail, correction du temps de réverbération, impacts de réduction de bruit d'une source sonore...

Préconisations de solutions / traitement acoustique : Préconisation de solutions et dimensionnement pour la réduction du bruit par encoffrement de machines, traitement de bâtiment, mise en place de silencieux ou baffles acoustiques, rédaction de cahier des charges, aide aux choix de matériaux

AUTRES PRESTATIONS

Vérification d'efficacité de filtration ou d'épuration et de dépoussiérage de diverses installations

Bilan aéraulique de système de ventilation

Mesure de l'efficacité de captage par gaz traceur

Contrôle de hottes et sorbonnes (vitesse d'aspiration d'air, efficacité de captage, test fumigène, etc.)

Prélèvement d'air pour dosages de composés spécifiques émis par un process : odeurs, émanations de solvants, produits de décomposition thermique de colles ou de résines, composés irritants de type formaldéhyde, etc.



Analyse granulométrique des aérosols

Cartographie d'aérosol avec compteur optique

Mesures de composés organiques volatils in situ avec analyseur infrarouge à transformée de Fourier ou à détection photo-acoustique

Etude de la contamination de l'air et des gaz liée à tout type de production industrielle

[Voir également nos prestations Santé](#)

Aurélien

Acoustique

Date: 2010-09-09 18:59

Page: 3 / 3